

Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Agriculture du Mali

Monsieur le,
Messieurs les représentants des Organisations Paysannes, d'Europe, d'Asie, d'Amérique et d'Afrique,
Messieurs les,
Chers participants,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un immense plaisir de vous accueillir dans cette salle pour l'ouverture de cet atelier internationale dont le thème est sans nul doute d'une importance cruciale pour les Organisations Paysannes et les Chambres d'Agriculture du monde entier, et particulièrement pour celles d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

La tendance d'uniformisation des législations sur les semences, stimulée par l'industrie depuis une décennie sur toute la planète, a atteint l'Afrique de l'Ouest et du Centre. La révision des accords de Bangui qui régit la propriété intellectuelle de seize pays francophones de la région inclut désormais une annexe pour les droits sur les semences. Celle-ci octroie des droits aux obtenteurs, et restreint dramatiquement la liberté des paysans sur l'usage de la semence. Le monde Agricole se voit donc, soudainement menacé par une législation sur des droits de propriété intellectuelle en contradiction avec ses coutumes et ses traditions de production et de libres échanges de semences, des savoirs et savoir-faire paysans.

Les Organisations Paysannes et les Chambres d'Agriculture d'Afrique de l'Ouest ont exposée clairement leur vision à ce sujet lors de la conférence régionale sur les biotechnologies en Afrique de l'Ouest qui s'est tenue en juin 2005, ici même à Bamako. Pour elles, il s'agit, et à juste titre, de protéger les semences, base de la nourriture et de la vie elle-même, et veiller à ce que les Agriculteurs puissent les échanger et les utiliser librement.

Le Gouvernement du Mali est convaincu que ceci est une condition essentielle pour sortir de l'insécurité alimentaire.

Il s'agit donc d'un atelier hautement important qui permettra aux uns et aux autres de mieux comprendre les législations sur les Droits de Propriété Intellectuelle et notamment les accords de Bangui particulièrement en Afrique de l'ouest, de mettre en réseau les différents acteurs afin de peser plus dans les processus de négociations sur ce sujet.

Le Gouvernement est, croyez moi, décidé d'appuyer toutes les actions visant à atteindre l'autosuffisance et la souveraineté alimentaire comme stipulé dans la Loi d'Orientation Agricole.

En adoptant la LOA, le Mali s'est résolument engagé dans la modernisation des exploitations Agricoles familiales. Cette modernisation passe nécessairement par l'augmentation de la productivité Agricole, gage de l'accroissement des revenus paysans. Un des supports de cette stratégie est, sans doute l'approvisionnement en semences de qualité adaptées aux réalités agro climatiques et au savoir-faire paysans.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais en recentrant d'avantage mon propos sur le sujet qui nous réunit aujourd'hui, me féliciter de la qualité de la coopération entre BEDE, l'IIED et la CNOP.

C'est sur ces mots que je déclare ouvert l'atelier sur les échanges paysans sur la privatisation de la semence.

Je vous remercie.

Discours de clôture de Monsieur le Ministre de l'Agriculture du Mali

Monsieur le,
Messieurs les représentants des Organisations Paysannes, d'Europe, d'Asie, d'Amérique et d'Afrique,
Messieurs les,
Chers participants,

Mesdames et Messieurs,

En procédant à l'ouverture officielle des présentes assises, nous avons émis le souhait de voir vos travaux aboutir à des recommandations pertinentes, susceptibles de contribuer, de manière durable et efficiente à l'amélioration de l'accès aux semences.

Au terme de vos réflexions, c'est avec une réelle satisfaction que je constate l'atteinte de cet objectif majeur assigné à cet atelier. Je voudrais avant tout, féliciter tous les participants pour la qualité, la pertinence et la franchise qui ont caractérisé vos débats tout au long de ces cinq journées de travail intense.

En effet, les résultats appréciables et significatifs auxquels vous êtes parvenus, répondent assez favorablement à nos attentes et aux préoccupations de réalisation des objectifs fondamentaux de libre échange et utilisation de la semence.

**Mesdames,
Messieurs,**

Il est évident que les résultats appréciables atteints, conformément aux termes de référence et au mandat de cet atelier sont non seulement le reflet de l'engagement personnel de chacun, mais aussi et surtout, celui du souci permanent qui vous anime, d'apporter des réponses appropriées aux multiples défis identifiés tout au long de vos travaux.

Dans cet esprit, vous avez pu, et cela sans complaisance, examiner profondément les risques qui se cachent derrière la privatisation de la semence.

Vous êtes arrivés à proposer des mesures et des actions concrètes et viables pour un meilleur accès aux semences de qualité, adaptées aux conditions agro climatiques et au savoir-faire des paysans.

Sur la base d'une analyse de l'environnement international, des enjeux et des défis qui se posent à l'Afrique pour son développement, vous avez pu faire des recommandations pertinentes pour renforcer les capacités de négociation des Organisations Paysannes et des Chambres d'Agriculture en ce qui concerne la privatisation de la semence.

Je note sur ce point que d'ores et déjà, vous avez convenu d'un plan d'actions pour la formulation de ces négociations.

**Mesdames,
Messieurs,**

Vos recommandations ont également porté sur le mécanisme d'appréciation, et de satisfaction des besoins réels des populations, le cadre de pilotage et de concertation à tous les niveaux ainsi que les nécessaires relations de partenariat devant exister entre les institutions concernées par le développement rural.

Je puis vous assurer que le Gouvernement examinera avec la plus grande attention toutes les recommandations pertinentes issues de vos analyses, et mettra par conséquent tout en oeuvre pour soutenir leur mise en oeuvre effective dans les meilleurs délais.

**Mesdames,
Messieurs,**

Je voudrais réitérer au nom du gouvernement, mes sincères remerciements à toutes les institutions internationales qui n'épargnent aucun effort pour soutenir notre pays dans sa politique de développement rural.

Votre participation effective aux travaux des présentes assises démontre de façon éloquente, la preuve tangible de ce ferme engagement.

Je félicite et encourage également tous les représentants d'Organisations Paysannes et de Chambres d'Agriculture, dont les contributions ont été d'une grande utilité pour la réussite des présentes assises.

Espérant que les résultats de vos travaux et les dispositions pratiques qui vont les soutenir, serviront de point de départ pour une nette amélioration de l'accès aux semences de qualité, adaptées aux réalités agro climatiques et au savoir-faire paysans ; je déclare clos les travaux de l'atelier sur les échanges paysans sur la privatisation de la semence.

Je vous remercie